coparent.ch

DOSSIER DE PRESSE · NOVEMBRE 2026

PAMPIGNY, CANTON DE VAUD

Une application vaudoise pour aider les parents séparés

CoParent.ch réunit le planning de garde, les frais, les documents et la messagerie dans un seul espace, partagé par les deux parents.

FINALISTE 2026 | PRÊT ? PARTEZ, PITCH ! · concours GENILEM

DONNÉES | Les données des enfants sont hébergées en Suisse, l'IA aussi

DEUX SEMAINES DE GARDE, RYTHME 2-2-3

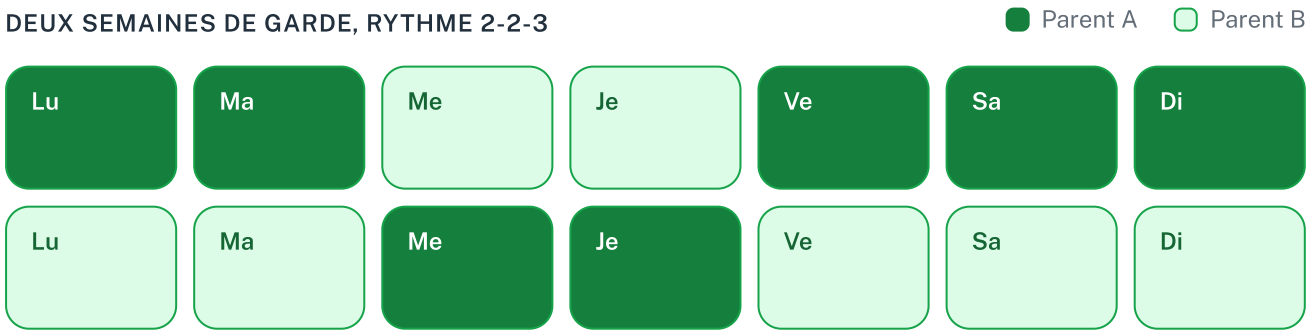

CONTACT PRESSE
Raphaël Zürcher
contact@coparent.ch

www.coparent.ch
Ouverte à tous depuis juillet 2026

EN BREF

Un seul espace pour organiser la garde, partagé par les deux parents

CoParent.ch est une application suisse, éditée à Pampigny dans le canton de Vaud. Elle s'adresse aux parents séparés ou divorcés, ainsi qu'aux médiateurs, avocats et curateurs qui les accompagnent.

CHF 8.-
par mois, pour les deux foyers

26 cantons
de vacances scolaires intégrées

4 langues
français, allemand, italien, anglais

30 jours
d'essai, sans carte bancaire

Données	Hébergées en Suisse, traitement par l'IA compris : centre de données à Genève, certifié ISO 27001. Ni publicité dans l'application ni revente.
Ce qu'elle fait	Planning de garde, demandes de changement, frais, documents, messagerie, carnet de suivi et rapports PDF.
Pour qui	Les parents séparés ou divorcés, et les professionnels qui les accompagnent : médiateurs, avocats, curateurs.
Éditeur	Raphaël Zürcher, Pampigny (VD).
Disponibilité	Ouverte à tous depuis juillet 2026.
Distinction	Finaliste 2026 du concours PRÊT ? PARTEZ, PITCH ! de GENILEM.
Prix	CHF 8.- par mois pour les deux foyers, enfants illimités. Options dès CHF 2.- par mois.
Installation	Application web qui fonctionne sur mobile, installable depuis le navigateur.
Professionnels	Compte gratuit pour les médiateurs, avocats et curateurs. Les cabinets suisses sont vérifiés un par un.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pampigny (VD), novembre 2026

Une application vaudoise aide les parents séparés à organiser la garde de leurs enfants

Éditée à Pampigny, CoParent.ch réunit le planning de garde, les frais et les documents dans un seul espace, et héberge les données des familles en Suisse.

Qui a les enfants ce week-end, qui a payé le dentiste, où est le carnet de vaccination : après une séparation, ces questions passent souvent par des SMS et des tableaux. CoParent.ch, application éditée à Pampigny (VD), les réunit dans un espace partagé par les deux parents.

Les parents choisissent leur rythme de garde, par exemple une semaine sur deux ou 2-2-3. L'application génère l'année avec les vacances scolaires de leur canton. Un changement de garde demandé par un parent doit être accepté par l'autre, et chaque réponse est datée.

Des options ajoutent le partage des frais, les documents de l'enfant, un carnet de suivi et une messagerie où aucun message ne peut être supprimé.

Les données des familles sont hébergées en Suisse, à Genève. Les documents lus par l'intelligence artificielle, comme les justificatifs de frais, sont aussi hébergés et traités en Suisse.

> *« J'ai créé CoParent.ch après ma propre séparation, pour éviter que les enfants paient le prix des malentendus d'organisation. L'application ne fera jamais d'arbitrage : c'est un observateur neutre, capable de rendre des comptes impartiaux »*, explique Raphaël Zürcher, ingénieur informatique et fondateur.

Le forfait coûte CHF 8.- par mois et couvre les deux foyers : l'autre parent ne paie rien. Les médiateurs, avocats et curateurs disposent d'un compte gratuit, et les familles qu'ils amènent de 90 jours offerts.

Ouverte à tous depuis juillet 2026, CoParent.ch est finaliste 2026 du concours PRÊT ? PARTEZ, PITCH ! de GENILEM.

CONTACT PRESSE
Raphaël Zürcher
contact@coparent.ch · www.coparent.ch

LE SERVICE ET LES TARIFS

Cinq modules, un abonnement

Un abonnement couvre les deux foyers.
Enfants illimités.

Garde FORFAIT DE BASE — CHF 8.- par mois

L'agenda de garde partagé : l'année est générée à partir du rythme choisi, avec les jours fériés et les vacances scolaires des 26 cantons. Rapports PDF inclus.

Un seul planning pour les deux foyers. Les changements demandés se décident à deux, et un imprévu est signalé aussitôt à l'autre parent.

Communication OPTION — + CHF 4.- par mois

Une messagerie écrite, organisée en fils par sujet : vacances, école, santé. Aucun message ne peut être supprimé, et les échanges s'exportent en PDF. Chaque message est scellé dans l'heure et horodaté par au moins une autorité indépendante : une modification ultérieure serait détectable.

Une trace écrite et datée, au lieu de SMS et de discussions dispersées.

Finance OPTION — + CHF 2.- par mois

Un parent saisit la dépense avec son justificatif, l'autre la valide. Le solde se calcule selon la clé de répartition et se règle par QR-facture suisse.

Un solde unique, visible par les deux parents, sans débat sur qui a payé quoi.

Documents OPTION — + CHF 2.- par mois

Les documents de l'enfant classés au même endroit : carnet de santé, suivi scolaire, attestations.

Les deux parents accèdent aux mêmes documents, depuis chaque foyer.

Carnet de suivi OPTION — + CHF 2.- par mois

Repas, sommeil, santé, médicaments, humeur : chaque parent note le quotidien du jeune enfant. À la transmission, l'autre voit ce qui s'est passé depuis la dernière fois.

Moins de questions à chaque passage d'un foyer à l'autre, et un rapport PDF pour le pédiatre.

Essai	30 jours avec tous les modules, sans carte bancaire.
Professionnels	Compte gratuit pour les médiateurs, avocats et curateurs. Les cabinets suisses sont vérifiés un par un. Les familles qu'ils amènent reçoivent 90 jours offerts.

L'APPLICATION EN IMAGES

Ce que voient les parents

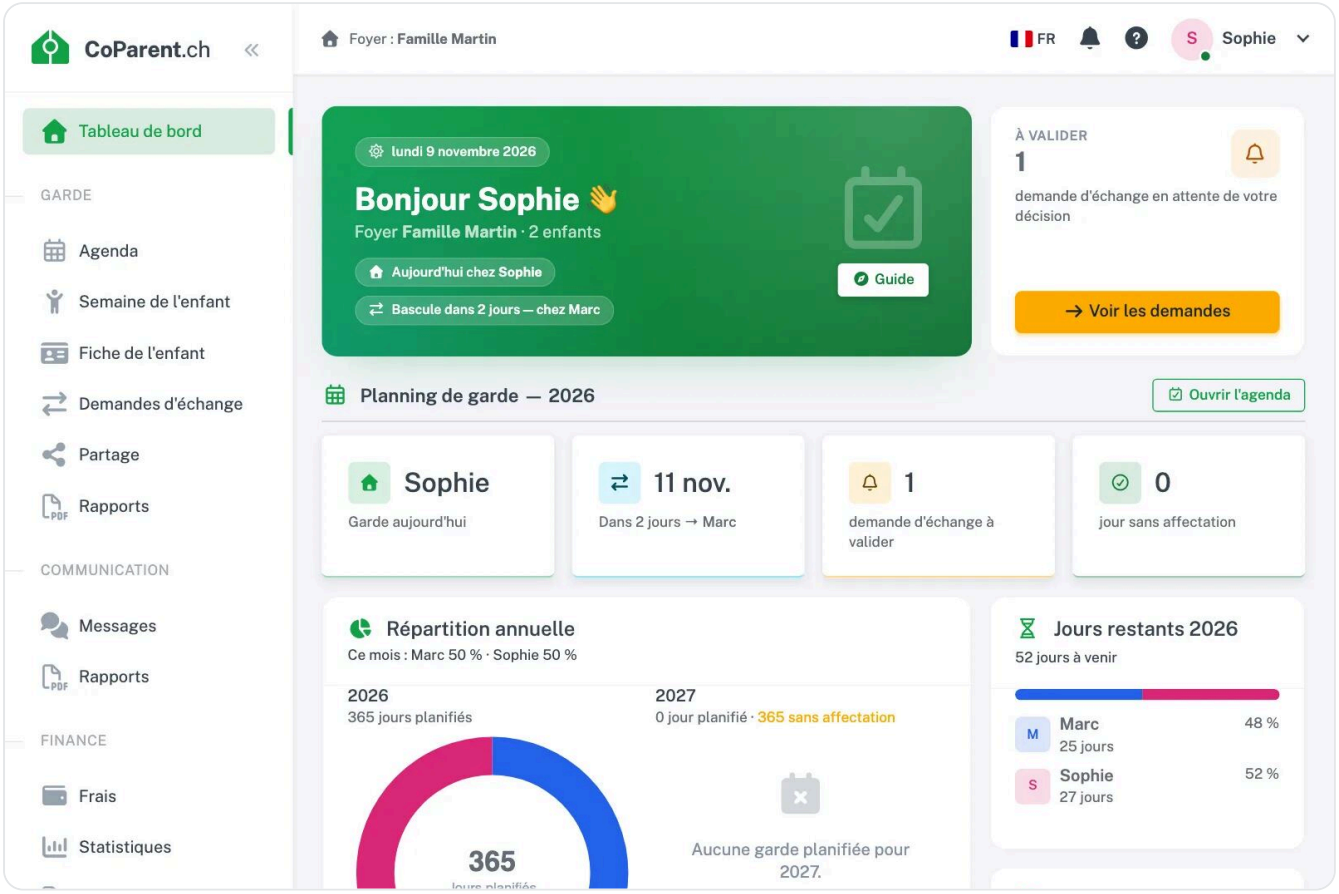

Tableau de bord. Chez qui sont les enfants aujourd'hui, la prochaine bascule, les demandes à valider et la répartition de l'année.

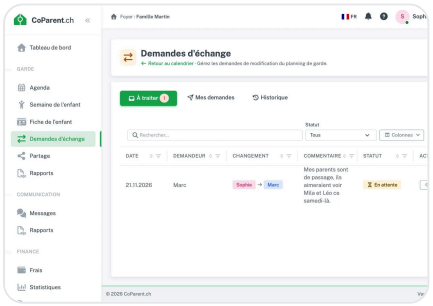

Demandes d'échange
Chaque demande attend la décision de l'autre parent.

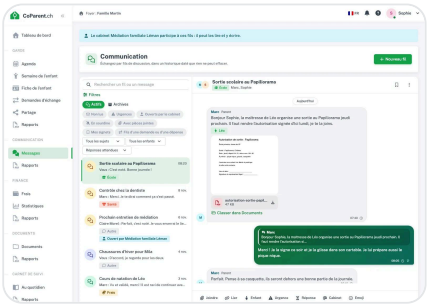

Communication
Un fil par sujet, dans un historique daté.

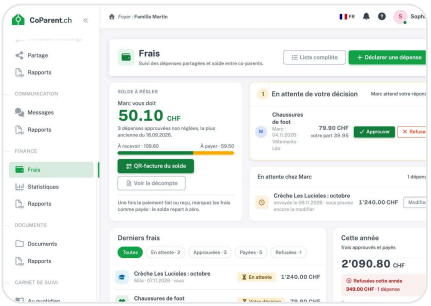

Frais
Le solde à régler et les dépenses à approuver.

Captures réalisées avec un foyer fictif, la « Famille Martin ». À télécharger sur coparent.ch/fr/press.

PROTECTION DES DONNÉES

Les données des enfants sont hébergées en Suisse, l'IA aussi

Planning de garde, santé, école, frais : une application de coparentalité contient des informations sensibles sur des enfants. CoParent.ch a été conçue par un ingénieur qui a passé plus de 25 ans dans l'informatique financière et bancaire, où la confidentialité est une exigence de base.

Hébergement à Genève

Site, base de données et fichiers sont hébergés à Genève, dans un centre de données certifié ISO 27001.

IA hébergée en Suisse, à la demande

Les justificatifs et les conventions lus par l'IA sont hébergés et traités en Suisse.

Sauvegardes en Suisse

La base est sauvegardée chaque nuit, chiffrée, en Suisse. Les sauvegardes sont conservées 30 jours au plus.

E-mails et SMS suisses

Les e-mails et les SMS partent de prestataires suisses.

Aucune publicité	Pas de publicité dans l'application, aucun traceur publicitaire ni outil d'analyse d'audience dans l'espace connecté.
Aucune revente	Les données ne sont ni revendues ni analysées à des fins commerciales ; les sous-traitants nécessaires au service figurent dans une liste publique.
Droits des parents	Export des données du foyer en archive ZIP à tout moment. Effacement définitif 30 jours après la demande.
Accès	Double authentification disponible. Mots de passe hachés, IBAN chiffrés, connexions HTTPS obligatoires.
Cadre légal	Conforme à la nLPD suisse et au RGPD.

En toute transparence : certains prestataires sont situés hors de Suisse. Stripe traite le paiement de l'abonnement et l'identité du payeur, Sentry (région UE) le suivi des erreurs techniques, et Google mesure l'efficacité de nos annonces sur le site public, avec le consentement du visiteur. La liste des sous-traitants est publique : coparent.ch/fr/legal/subprocessors.

UN PROJET VAUDOIS

Éditée à Pampigny, hébergée à Genève

Éditée à Pampigny (VD)
par Raphaël Zürcher, ingénieur informatique.

Hébergée à Genève
dans un centre de données certifié ISO 27001.

Pensée pour la Suisse
26 calendriers scolaires cantonaux, 4 langues.

Finaliste GENILEM 2026
Concours PRÊT ? PARTEZ, PITCH ! : 10 finalistes sur 116 candidatures.

LE CONTEXTE SUISSE

Plus de 12'000 enfants concernés en 2023, et une garde alternée sans statistique nationale

12'460
mineurs ont vécu le divorce de leurs parents en 2023. Les parents non mariés qui se séparent n'y figurent pas.

15'765
divorces prononcés en 2025, après 16'123 en 2024.

Garde alternée. Ni l'OFS, ni Infostar, ni les tribunaux ne comptent les divorces avec garde alternée, relève la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF).

Débat politique. L'initiative parlementaire 21.449 veut favoriser la garde alternée. La COFF s'est prononcée en octobre 2025.

Sources : pitch.genilem.ch · COFF, note d'information n° 3, d'après l'OFS · OFS, résultats annuels définitifs, 18 juin 2026 · COFF, prise de position du 15 octobre 2025

LE FONDATEUR

Raphaël Zürcher



Ingénieur informatique spécialisé en développement logiciel, Raphaël Zürcher a plus de 25 ans d'expérience dans le domaine financier et bancaire, où la sécurité et la confidentialité des données sont centrales. Il a créé CoParent.ch à la suite de sa propre séparation et l'édite depuis Pampigny, dans le canton de Vaud.

> *« L'application ne fera jamais d'arbitrage. Elle est uniquement un observateur neutre, capable de rendre des comptes impartiaux. »*

Logos, portrait et captures d'écran à télécharger sur coparent.ch/fr/press.

CONTACT PRESSE

Raphaël Zürcher

contact@coparent.ch

ADRESSE

CoParent.ch

1142 Pampigny

www.coparent.ch